Image not found or type unknown

Devenir propriétaire d'un lot à jouissance privative

Par **igoretelena**, le **12/06/2016** à **21:53**

Bonjour,

Nous disposons d'un lot à jouissance privative, jardin, que nous souhaitons sortir de la copropriété pour en devenir pleinement propriétaire. Ce jardin se trouve à l'arrière du bâtiment et nous avons l'accès directe dans le jardin par la porte d'une de nos chambres. L'ensemble des copropriétaires sont d'accord. Pourriez-vous me dire si une AG, avec décision à l'unanimité, et avec modifications du règlement de copropriété, peut bien faire cela ?

L'idée serait ensuite de réduire l'assiette foncière de la copropriété, en sortant ce lot par la suite.

Merci pour me répondre.

Par **youris**, le **13/06/2016** à **14:27**

Bonjour,
Vous pouvez consulter ce lien sur ce sujet:
http://www.legavox.fr/blog/maitre-joan-dray/conditions-alienation-parties-communes-6605.htm#.V16kPRE6_MI
Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés